

Montreuil, le 31 janvier 2018



UFR

Rapport introductif à la Commission Nationale UFR CGT FAPT du

Jeudi 25 Janvier 2018 par Guy Atger

Il nous reste encore quelques jours pour vous souhaiter une bonne année 2018 accompagnée de nos meilleurs vœux, pour vous et vos proches. Bien sûr nous ferons tout pour qu'elle soit accompagnée de nombreux succès revendicatifs.

LA SITUATION INTERNATIONALE :

Les situations de guerre à travers le monde, les attentats qui se poursuivent et qui tuent aveuglément, viennent nous rappeler que beaucoup reste à faire pour gagner à la concorde des peuples à travers le monde. C'est aussi une des caractéristiques de la CGT que de lutter inlassablement pour la paix, pour un monde meilleur. N'oublions pas cette dimension dans notre expression, dans nos actes au quotidien. Quand on parle de la paix, rien n'est anodin.

Le BREXIT, la montée des populismes en France, en Autriche, en Allemagne, lors des dernières élections, ainsi que les gouvernements nationalistes en Hongrie et en Pologne, sont la preuve que les peuples ne se retrouvent plus dans les politiques européennes. L'eurosepticisme grandit. Dix ans d'austérité ont fini par creuser un fossé qui menace la pérennité de la construction européenne. Dans ce contexte, le projet de socle social annoncé comme la grande révolution qui va tout arranger, n'est qu'une machine de communication qui n'aura pas de lendemain, tellement la volonté politique manque pour donner une véritable dimension sociale et protectrice à l'Europe.

Concernant le BREXIT nous aurons un débat avec un syndicaliste anglais à la prochaine Commission Exécutive de l'UCR !

Pourtant, des mobilisations ont lieu dans plusieurs pays, je ne vais pas toutes les citer.

En ALLEMAGNE c'est un bras de fer musclé, très musclé même, qui est en train de se jouer, les salariés de la métallurgie se mobilisent pour la semaine de 28H. Des dizaines de débrayages sont planifiés dans le pays, et en particulier dans le secteur automobile, un des fers de lance de l'économie allemande. La revendication est double : baisser la semaine de travail de 35 à 28h et obtenir une augmentation de salaire de 6%.

Alors que la TUNISIE fêtait le 7e anniversaire de sa révolution, dimanche 14 décembre, la liesse qui avait suivi à l'époque suivi la chute du dictateur Ben Ali est un lointain souvenir. Aujourd'hui, le bilan est morose. Beaucoup d'espoirs sont déçus. Le chômage est plus haut que jamais et l'économie en crise. Des mesures d'austérité adoptées le 1er janvier dernier ont provoqué un véritable soubresaut de colère populaire. « Travail, liberté, dignité ». Ce slogan de la révolution de 2011 a de nouveau résonné dans les rues de Tunis dimanche 14 janvier. Car sept ans après la chute de Ben Ali, il y a toujours trop de

chômage et une liberté d'expression fragile. La dignité quant à elle est sérieusement entamée, disent certains Tunisiens. Ce sont ces réformes d'austérité au cœur de la grogne. Avec un revenu minimum d'à peine plus de 100€, un taux de chômage de 30% chez les jeunes, la loi de Finances qui impose une augmentation des taxes sur l'essence, les cartes téléphoniques entre autres, et une augmentation des impôts, cristallisent les mécontentements.

Demain 26 janvier, c'est la commémoration des événements tragiques du 26 janvier 1978, faisant de nombreux morts suite aux tirs à balles réelles sur la foule lors d'une manifestation.

Une coopération Touristique est en train de voir le jour à l'initiative de l'UCR et de LSR.

Plus près de nous en BELGIQUE, le 19 décembre des milliers de retraités se sont mobilisés lors d'une manifestation nationale à Bruxelles contre la réforme des pensions du gouvernement.

EN FRANCE :

Ce n'est pas un scoop que de dire que les choix du président de la République et de son gouvernement profitent surtout aux plus riches. Néanmoins, il n'est pas inutile de le rappeler de temps en temps, preuve à l'appui.

Ainsi, l'*Observatoire français des conjonctures économiques* (OFCE) vient de publier son analyse du Budget 2018 1. Celle-ci confirme, en effet, que les choix budgétaires de ce gouvernement profitent surtout aux contribuables les plus riches. Constat qui rejoint l'analyse de la CGT.

On assiste à une Hausse des inégalités. Selon l'étude de l'OFCE, les 5 % des ménages les plus modestes devraient voir leur niveau de vie se réduire sous l'effet des mesures décidées. A contrario, les 5 % de ménages les plus aisés devraient profiter pleinement des réformes sur la fiscalité du capital mobilier et verront leur niveau de vie s'accroître de 1,6 % en moyenne par unité de consommation (UC). Pour le reste de la note je vous renvoie à la LDJ N° 14.

Chaque début d'année voit un florilège d'augmentations grevant notre pouvoir d'achat et nos salaires. 2018 n'y déroge pas, à savoir : Gaz +7%, Assurances 3 à 5%, Fioul domestique +36%, Contrôle technique +23%, Forfait hospitalier +15%, Electricité +17%, Carburants +12%, Péage Routier + 1,3% Timbres +10% , Carte grise +15% Tabac +10% sans oublier bien sur le passage de la CSG à 8,3% pour les retraités(soit 25% d'augmentation) et à 9,2 % pour les actifs.

AH si, il y a un moins, 5 euros de moins sur les APL !

Sans oublier la remise en cause des 30 euros pour les billets SNCF de Bourse Solidarité Vacances (BSV). Ce qui est envisagé aujourd'hui c'est de les remplacer par un billet avec une réduction de 75%, vu la politique tarifaire de la SNCF cela n'aura rien à voir avec le billet à 30 euros actuellement en vigueur.

Jeudi dernier à la CE de l'UCR, Jacques SANCHEZ de LSR, nous a précisé que cette remise en cause était ajournée en 2018, mais qu'elle prendrait effet dès 2019.

En 2017, ce sont 750 personnes qui en ont bénéficié et que l'on devrait atteindre le millier en 2018. Là aussi nous aurons à prendre des initiatives pour garder et développer cet acquis !

Ne pas réagir, laisser faire, serait donner blanc-seing à la politique anti sociale de ce gouvernement.

Commentaire [GG1]:

Les retraités ne se résignent pas à ces attaques contre leur pouvoir d'achat et le font savoir aux élus comme au gouvernement avec la signature de la carte unitaire de vœux à MACRON. J'y reviendrai un peu plus loin.

Nos luttes convergent avec celles des salariés en activité, notamment dans notre secteur (mais pas seulement) dans les bureaux de poste ou les centres d'appels téléphoniques avec leurs acquis importants en emplois et conditions de travail. Patronat et Gouvernement tentent d'opposer actifs et retraités, jeunes et anciens, fonctionnaires et salariés du privé ... pour mieux précariser l'emploi et les salaires et donc tout ce qui s'y rattache avec notre salaire socialisé financé par les cotisations sociales. L'augmentation de la CSG, la part de l'impôt toujours plus importante dans le financement de la Sécurité sociale portent ces enjeux.

Plusieurs dates d'actions se profilent à l'horizon, dans lesquelles les retraités sont partie prenante. Je vous propose de revenir sur ces dates par ordre chronologique.

La journée d'action dans les EHPAD

A l'appel des Fédérations CGT Santé et action sociale, des Services publics, rejointes par les organisations CFDT, UNSA, FO et CFTC. La Confédération et l'UCR, notre UFR appellent à participer aux initiatives prises dans les départements.

Quelques chiffres : En France le nombre de places en hébergement permanent est de 528 389 qui sont réparties dans 6884 EHPAD.

- ✓ 2942 (43%) sont publics et tous habilités à l'aide sociale et totalisent 2870547 places.
- ✓ 2193 sont privés à but non lucratif (associations, fondations, congrégations, mutuelles) pour 165 763 places. 88 % sont habilités à l'aide sociale.
- ✓ 1749 sont privés à but lucratif pour 129 079 places et seulement 42% sont habilités à l'aide sociale.

Ces chiffres datent de 2016 et émanent de la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie.

Les EHPAD privés à but lucratif se concentrent en IDF, dans la région de Bordeaux et en Charentes maritimes sans oublier le long de la côte Méditerranée.

En Allemagne, certains EHPAD étant devenus hors de prix, les familles sont contraintes de placer leurs aînés et parents dans des EHPAD en Hongrie, en Autriche

La poursuite de l'action est à l'ordre du jour comme son élargissement. Le succès de la journée d'action du 28 septembre nous encourage à être ambitieux tant dans la participation des retraités aux actions décidées que dans le contenu revendicatif. Pour y travailler le contenu des débats des réunions des collectifs de sections sont de toute première importance. Il s'agit en effet d'aller à la rencontre du plus grand nombre de retraités pour éclairer sur les enjeux, démonter les choix politiques et économiques du Gouvernement au service du Patronat.

Une telle démarche sur les lieux du travail et les lieux de vie participe à faire reculer la fatalité et donne confiance en l'action. Leur volonté de nous tirer à l'extérieur de l'entreprise là où les richesses sont produites, la casse du code du travail, les atteintes multiples aux droits syndicaux, contre le syndicalisme et

en particulier la CGT confirment un aiguisement de la lutte des classes que la communication gouvernementale et ses soutiens s'efforcent de cacher.

LA PROCHAINE JOURNÉE D'ACTION DES RETRAITÉS AURA LIEU, LE 15 MARS A L'APPEL DES 9 OS ET ASSOCIATIONS.

NOUS AVONS 1 MOIS ET DEMI POUR LA PRÉPARER, LE BUT ÉTANT DE FAIRE MIEUX QUE LE 28 SEPTEMBRE EN FAISANT GRANDIR LA MOBILISATION.

Comment on travaille la mobilisation: l'on peut se servir des AG programmées, la mettre à l'ordre du jour des collectifs de sections ?

Pour cela nous avons en notre possession de nombreux écrits CGT : sur la retraite, les retraites complémentaires, la CSG, les derniers numéros du Fil du temps, Vie Nouvelle (*je vous rappelle que toutes les sections ont reçu la note sur le renouvellement des abonnements*) sont de bons outils pour travailler nos débats, organiser des journées d'étude. Le tract de masse UFR qui doit aussi être diffusé sur lieux de travail va nous aider à faire progresser les convergences revendicatives. Ces convergences s'appuient sur le développement d'un syndicalisme spécifique retraité de lutte, d'autant plus incontournable que nous assistons à un véritable rejet des retraités par nos directions d'entreprises.

Dans notre secteur FAPT, en témoigne l'affront et le dédain de la Banque postale avec le retrait de la gratuité de la carte bleue dont certains retraités de La Poste et Orange bénéficiaient encore. La pétition UFR qui vous a été transmise est à faire signer par les retraités bien sûr, mais aussi par les retraités ailes et démontrer ainsi l'utilité de notre syndicalisme retraité. Celle-ci sera à remettre aux directions d'entreprises locales. Organiser des délégations régionales lors des prochaines réunions de CDSP à La Poste et interrégionales lors des réunions des Comités d'Etablissement d'Orange pour les remettre avec les cahiers revendicatifs.

la CEF du 18 Janvier, voir LDJ, a décidé d'une conférence fédérale « services publics de la communication, enjeux économiques et sociaux ». Nous vous proposons qu'on réfléchisse comment y participer à partir de notre spécificité, sur la défense des services publics bien sûr mais aussi à partir de nos besoins ... n'avons-nous pas à travailler à des réunions avec les syndiqués sur cette question ?

Notre participation aux actions en 2017 comme notre implication forte à la mobilisation des retraités de notre profession et sur les lieux de vie avec les USR, appuyées par une activité suivie de la syndicalisation à l'UFR et dans les sections, nous permettent d'envisager sérieusement d'arrêter l'érosion de nos forces syndiquées en 2017. Ces résultats valorisent nos efforts de plusieurs années et sont un véritable élément de confiance à faire partager.

Je reviens sur la carte de vœux à MACRON ; Notre fédération en a tiré 12 000, elles sont à envoyer et à diffuser largement.

Elles sont surtout à récupérer et à remettre en préfecture dans les prochains jours et/ou prochaines semaines, en lien avec nos USR respectives. *Par exemple en Vaucluse, une première remise se fera le 30 lors de l'audience demandée au préfet dans le cadre de la journée d'action dans les EHPAD.* Nous avons à être persévérant sur cette initiative, comme d'ailleurs sur toutes les autres. Les retraités sont très preneurs, les premières remontées connues sont très intéressantes. J'attire votre attention sur le prochain « Fil du Temps » avec la carte pétition CSG à remettre aussi avec les cartes de vœux à MACRON.

LE 8 MARS est la journée internationale des Droits de la Femme. Comment nous investissons nous dans cette journée, alors que les inégalités femme/homme n'ont jamais été aussi criantes, sans oublier les violences qui leur sont faites !

UNE JOURNEE D'ACTION INITIEE PAR LA FERPA (Fédération Européenne des Retraités et des Personnes Agées) aura lieu dans toutes les capitales Européennes dont les pays font partie de cette Fédération va avoir lieu dans le 1^{er} Semestre. La date sera décidée le 15 Février.

Nous avons à réussir cette journée car c'est une demande de la CGT, tous les pays ont voté pour sauf le Portugal. Les autres OS ont aussi validé cette journée.

MAI 1968, POUR LA CGT :

- Nécessité de commémorer ce cinquantenaire, compte tenu du contexte politique et social du moment et du risque de récupération par MACRON et son complice Cohn-Bendit

- Donner à montrer des éléments de mai 68, mais aussi de 1967 à 1968, pour éclairer l'actualité, et faire réfléchir « en miroir » sur les possibilités d'action des salariés, à partir de l'entreprise - Eviter toute nostalgie passiste, ne pas opposer stérilement le mouvement social et celui des étudiants (même avec ses dérives), et ne pas occulter tout l'aspect sociétal. La CGT travaille à mettre en œuvre des initiatives rappelant tout ce qui s'est passé dans les départements, dans les entreprises, les syndicats, les UL.

LA PREPARATION DU 36EME CONGRES FEDERAL est maintenant engagée dans les syndicats. La direction fédérale a décidé de faire reposer sa préparation et l'écriture du projet de document d'orientation sur le maximum de syndiqués. Les sections UFR ont toute leur place à y prendre. Nous avons la connaissance de 33 sections qui tiennent leur AG et pour certaines en plus des réunions décentralisées. Un dossier pour l'organisation de ces débats et leur compte-rendu est à disposition dans la LDJ 226. Si ce n'est pas encore fait, **faire connaître sans tarder la tenue de votre AG** et si besoin les sollicitations de la direction de l'UFR pour y participer.

VIE NOUVELLE :

Une note a été adressée Aux secrétaires de sections UFR voir (LDJ N° 10) celle-ci porte sur le renouvellement des abonnements collectifs.

Comme chaque année, les listings d'abonnements collectifs sont arrivés à destination fin décembre 2017. Cela doit être la préoccupation de la section UFR en lien avec la direction du syndicat. Comme les abonnements sont renouvelables chaque année, par tacite reconduction, la section et le syndicat ont tout intérêt à retourner le listing, mis à jour, avant le 25 janvier 2018, le numéro 203 paraissant fin janvier ! Notre souci est que le plus grand nombre de syndiqués aient les outils pour tracer des perspectives positives pour les retraités et pour l'ensemble du monde du travail... Notons que des camarades actifs, après y avoir goûté, ne peuvent plus s'en passer !

